

Image not found or type unknown



Testament luxembourgeois valable en france

Par **MUCK40**, le **26/08/2008** à **21:23**

Mon oncle qui avait nationalité luxembourgeoise est décédé mais était déclaré en France. Il reçoit depuis 4 mois sa pension mais du Luxembourg. Il était propriétaire d'un appartement en France. Au Luxembourg il a fait un testament, moi et ma sœur (les nièces) sont les héritiers. Est-ce que le testament luxembourgeois est valable en France (Notaire à Thionville)? En plus mon oncle avait une fille qui est toujours en vie mais il ne s'est jamais occupé d'elle. A-t-elle aussi droit à l'héritage? Et combien?